1007279001

DATE DEPOT :	2010-08-23
NUMERO DE DEPOT :	72790
N° GESTION :	1997B00293
N° SIREN :	410316699
DENOMINATION :	VENTECH
ADRESSE :	5/7 R DE MONTTESSUY 75007 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/05/26
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

9B243 -

G.T.C. de Paris
23 AOUT 2010
N° DE DÉPOT 72790

"VENTECH"

Société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 310 000 €
Siège social : PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy
410 316 699 RCS PARIS

EC du 26/05/10 — CV -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MAI 2010

EC du 26/05/10 — PV Changement du président du Conseil de Surveillance) -

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix, le vingt-six mai à 14 heures, les actionnaires de la société "VENTECH" (ci-après la "Société"), société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 310 000 €, divisé en 20 000 actions de 15,50 € chacune, dont le siège social est à PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur la convocation qui leur en a été faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée constate que le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance sont absents.

En conséquence, l'assemblée, et ce, conformément aux dispositions statutaires, décide d'élire le Président de séance.

Après en avoir délibéré, les actionnaires, à l'unanimité, désignent Monsieur Alain CAFFI pour présider l'Assemblée de ce jour.

Monsieur Jean BOURCEREAU et la société NATIXIS PRIVATE EQUITY représentée par Monsieur Pierre HERVE, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Amaury de la PORTE DU THEIL est désigné comme secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué.

Le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, absent, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, possèdent le cinquième au moins des actions.

Le Président de séance déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, prend acte (i) que les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean DUHAU ~~de BERENX~~ et de la société NATIXIS PRIVATE EQUITY viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée et (ii) du souhait de Monsieur Jean DUHAU ~~de BERENX~~ de ne pas être renouvelé dans ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.

Elle décide en conséquence :

- de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Nicolas HOMASSEL, né le 7 décembre 1962 à Strasbourg (67), demeurant à POISSY (78300) – 81, rue Charles Maréchal, de nationalité française, en remplacement de Monsieur Jean DUHAU ~~de BERENX~~, pour une période de six années, laquelle prendra fin en 2016, à l'issue de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui sera appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toute formalité qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

CERTIFIÉ CONFORME